



MICHEL SAPIN  
MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

CHRISTIAN ECKERT,  
SECRETAIRE D'ÉTAT CHARGE DU BUDGET

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 26 mars 2014  
N° 252

## **4% du PIB : le déficit public continue à diminuer en 2014** **Communiqué de Michel SAPIN et Christian ECKERT**

**Le déficit public a poursuivi sa baisse en 2014**, à 4% du PIB, malgré une situation économique encore difficile. Il s'inscrit ainsi très en deçà de la cible de 4,4% inscrite en loi de finances rectificative de fin d'année.

**Ce résultat est le fruit d'un effort continu, partagé par l'ensemble des administrations, de maîtrise des dépenses publiques.**

Ainsi, les dépenses de l'Etat ont été conformes aux autorisations votées par le Parlement et ont baissé de 3,3 milliards d'euros par rapport à leur niveau de 2013. Les dépenses de l'assurance maladie ont été un peu inférieures à l'objectif, de 0,3 milliard d'euros, permettant une réduction de 2,2 milliards d'euros du déficit du régime général. Le déficit des collectivités locales se réduit de 4 Mds, à 4,5 Mds d'euros. **Au total, la dépense publique progresse de +0,9% en valeur<sup>1</sup>, soit le plus faible rythme de progression de ces dernières décennies.**

**Cette diminution du déficit s'est faite sans accroître le niveau de prélèvements ni renoncer à nos priorités.** Le taux de prélèvements obligatoires reste stable. C'est la première fois après une hausse continue depuis 2009.

**Dans le même temps, la maîtrise des dépenses a permis la mise en œuvre des priorités du gouvernement :** baisse de l'impôt sur le revenu pour les ménages à revenus modestes, déploiement du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) pour les entreprises, recrutements dans les ministères prioritaires (éducation nationale, sécurité, justice), politiques de l'emploi et plan de lutte contre la pauvreté.



**Le redressement des comptes publics se poursuivra en 2015, dans le respect des priorités du gouvernement, par la maîtrise de la dépense publique.** Les baisses de cotisations sociales des entreprises sont effectives depuis le 1<sup>er</sup> janvier pour poursuivre notre stratégie de soutien à l'emploi et l'activité. La première tranche de l'impôt sur le revenu des ménages a été supprimée. Le plan de lutte contre le terrorisme est financé et s'est déployé au service de la sécurité des Français.

Pour Michel SAPIN, « La maîtrise du déficit public en 2014 a ouvert la perspective d'une révision à la baisse du déficit public en 2015, aux alentours de 3,8% du PIB. Le gouvernement est pleinement confiant dans sa capacité à ramener le déficit public sous 3% d'ici 2017, tout en confortant la reprise de l'activité et en finançant ses priorités. »

### **Contacts presse**

Cabinet de Michel SAPIN 01 53 18 41 13  
Cabinet de Christian ECKERT 01 53 18 45 04

sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr  
sec.sebud-presse@cabinets.finances.gouv.fr

<sup>1</sup> Hors crédits d'impôt, comptabilisés désormais en dépenses. La dépense y compris crédits d'impôt ralentit à 1,6%, son rythme le plus bas depuis 1998.